

# TÉLÉPHONE CELLULAIRE NEXUS 6P – AVIS D’ACTION COLLECTIVE

**Avez-vous été propriétaire d’un cellulaire Nexus 6P acheté au Québec?**

**DERNIÈRE CHANCE POUR RÉCLAMER VOTRE ARGENT!**

La **Cour supérieure a approuvé une entente de règlement** intervenue entre Huawei Technologies Canada Co. Ltd. (« Huawei Canada »), Google LLC et Google Canada Corporation (conjointement les « Défenderesses ») et M. Tenzer, le représentant des membres dans l’action collective portant le numéro de dossier 500-06-000913-182.

Selon cette entente, les défenderesses ont payé une **somme totale de 550 000\$** afin d’indemniser les membres de l’action collective et couvrir tous les frais approuvés par la Cour.

Une première période de réclamation s’est terminée le 11 avril 2022, à la suite de laquelle une première vague d’indemnités ont été distribués.

Considérant les sommes restantes à la suite de cette première distribution, nous ouvrons une **deuxième période de réclamation** qui se terminera le 17 août 2022.

**Qui peut réclamer?** Toutes les personnes qui possèdent actuellement ou qui ont possédé par le passé un cellulaire Nexus 6P acheté dans la province de Québec et qui n’ont pas déjà reçu une indemnité ou remplacé leur batterie auprès de Huawei dans le cadre de la première distribution pourraient encore être compensées si elles **réclament au plus tard le 17 août 2022**.

**Combien?** Si vous prouvez que vous possédez ou possédiez un Nexus 6P acheté au Québec, vous pourriez recevoir 10\$. Si vous pouvez également prouver que la batterie de votre cellulaire se décharge ou se déchargeait prématurément, vous pourriez alors recevoir jusqu’à 500\$.

**Comment puis-je réclamer?** Vous devez compléter le [formulaire de réclamation en ligne](#) sur le site web de l’Administrateur [www.action-nexus6p.ca](http://www.action-nexus6p.ca). Votre réclamation doit avoir été reçue par l’administrateur **au plus tard le 17 août 2022**.

Si vous avez des **questions**, visitez le [www.action-nexus6p.ca](http://www.action-nexus6p.ca) ou contactez l’administrateur :

Téléphone : 514-667-0043 ou 1-844-411-0043 (sans frais)

Courriel : [action-nexus6p@collectiva.ca](mailto:action-nexus6p@collectiva.ca)

Télécopieur : 514-287-1617

Si vous avez des **questions d’ordre juridique**, contactez les avocats des membres :



TRUDEL JOHNSTON & LESPÉRANCE

Sans frais : 1 844-588-8385

Télec. : 514-871-8800

Courriel : [info@tjl.quebec](mailto:info@tjl.quebec)